

Un conseil d'administration au complet pour approuver tous les points à l'ordre du jour!

Lors de l'assemblée ordinaire de printemps, le 13 mai 2026 à Wallisellen, le conseil d'administration de la caisse de compensation Forte (CC Forte) a approuvé à l'unanimité la proposition renouvelée du comité visant à «maintenir inchangées les cotisations aux frais administratifs pour 2027» applicables aux entreprises affiliées. Grâce à cette décision réjouissante du conseil d'administration, lesdites cotisations restent inchangées pour la cinquième année consécutive et demeurent ainsi extrêmement attractives. Le conseil d'administration de la CC Forte était au complet, avec 24 représentantes et représentants d'association disposant du droit de vote. Les onze associations fondatrices étaient ainsi toutes représentées lors de la dixième séance du conseil d'administration de la caisse de compensation Forte, marquant le début du deuxième mandat.

«La CC Forte est aujourd'hui un centre de services moderne qui place systématiquement les besoins des entreprises affiliées en matière d'assurances sociales au cœur de toutes ses activités. Les entreprises affiliées bénéficient, d'une part, de faibles cotisations aux frais administratifs et peuvent, d'autre part, grâce à une infrastructure ultra-moderne, réaliser pratiquement toutes leurs tâches par voie numérique», affirme avec conviction Christoph Rotermund, président de la CC Forte, au début du deuxième mandat 2026-2029, à l'occasion de la dixième séance du conseil d'administration à Wallisellen.



Christoph Rotermund, président AK Forte

L'ensemble des points proposés par le comité a recueilli, au terme des débats, l'accord unanime des 24 représentantes et représentants d'association venus de toute la Suisse. Dans le cadre du changement de direction prévu fin décembre 2026, il est désormais envisagé de confier à un établissement bancaire externe la gestion des actifs de la CC Forte, jusqu'ici assurée en interne.

Excédent de recettes réjouissant en 2025

Cinquième exercice depuis la fusion officielle, l'année 2025 affiche à nouveau un résultat solide: malgré un compte de frais administratifs déficitaire, la CC Forte a finalement pu dégager un excédent de recettes d'environ 0,726 million de CHF. Avec des charges totales de 7,13 millions de CHF en 2025 pour un produit de 6,52 millions de CHF, le compte administratif 2025 présente un excédent de charges de 0,61 million de CHF, un résultat négatif néanmoins anticipé par le comité un an plus tôt lors de l'établissement du budget 2025, conformément au règlement, au vu de la situation financière solide de la CC Forte. Un résultat meilleur que prévu: le budget 2025 tablait même sur un compte de frais administratifs déficitaire de 1,05 million de CHF, soit un déséquilibre encore plus important. Les comptes annuels 2025, certifiés sans réserve, se sont soldés par une performance supérieure de plus de 42 % aux prévisions budgétaires, grâce à un résultat très réjouissant des placements financiers, qui a atteint 1,33 million de CHF.

Une forte orientation vers les services

Sous la direction orientée sur le service d'Urs Fischer, le secrétariat de la CC Forte présente ainsi pour la cinquième année consécutive un bilan annuel solide. Selon Urs Fischer, l'efficacité dans le domaine des assurances sociales, associée à une culture du service et à une création de valeur pour les membres, ne s'arrête pas au monde suisse de l'AVS et constitue un axe de développement essentiel pour une caisse de compensation moderne telle que la CC Forte. La stratégie de numérisation adoptée il y a plusieurs années sera maintenue au même rythme afin d'augmenter en permanence les possibilités d'amélioration de l'efficacité et de réduction des coûts au bénéfice des entreprises affiliées.

Information:

Die deutsche Version finden Sie in der vorangegangenen Mai-Ausgabe der perspective 2026.

Ihr perspective-Team

Généralités

À l'issue du premier mandat, le conseil d'administration de la CC Forte a été reconstitué pour la période 2026–2029 par les 11 associations fondatrices, conformément à l'article 5 et suivants du règlement en vigueur de la caisse de compensation AVS Forte. Le conseil d'administration de la caisse de compensation Forte se compose de 24 membres au total, dont sept désignés par l'Association Suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles (VSSM) quatre par JardinSuisse, quatre par Swissavant, et deux par la Fruit-Union Suisse (FUS), chacune de ces associations fondatrices ayant le droit d'y envoyer ses représentants.

Les sept autres associations, à savoir l'Association Tourneurs suisses, l'Association Suisse des fleuristes, MultimediaTec Swiss (MMTS), la Fédération suisse de la musique et de la radio (IGMR), la Société suisse de pédagogie musicale (SSPM), Swisscofel et Swiss Form (l'association professionnelle suisse des entreprises de modélisme et de moulage) ont chacune le droit de nommer et d'envoyer un représentant au conseil d'administration.

Comité de la CC Forte 2026–2029:

Pour la même période de quatre ans, six membres du conseil d'administration, dont le président, sont élus au sein du «comité de caisse», conformément à l'article 2, chiffre 3.2, du règlement d'organisation de la caisse de compensation AVS Forte.

À la suite du départ de Thomas Iten (VSSM) à la fin 2025, Heinrich Hochuli (VSSM), en bleu, a été élu au comité de la CC Forte, qui se réunit au total trois à quatre fois par an pour traiter les affaires courantes de la caisse. Le président, la vice-présidente et les quatre autres membres du conseil d'administration ont tous été reconduits dans leurs fonctions.

Nom	Prénom	Associations fondatrices
Président Rotermund	Christoph	Swissavant
Vice-présidente Luginbühl	Anita	VSSM
Hochuli	Heinrich	VSSM
Kündig	Ruedi	JardinSuisse
Mariéthoz	Jimmy	SOV
van Egmond	Serge	Florist.ch

Membres du conseil d'administration:

Quatre nouveaux membres, en bleu, ont rejoint le conseil d'administration pour le deuxième mandat 2026–2029, à savoir:

Mary Napoli, directrice de MMTS, Renato Häfliger, vice-président du conseil d'administration de Swisscofel, Jürg Rothenbühler, président du comité central de VSSM et Marcel Sennhauser, directeur de JardinSuisse. Les autres membres du conseil d'administration issus du premier mandat 2021–2025 ont été reconfirmés par leurs associations fondatrices.

Le conseil se réunit deux fois au cours de l'année civile pour les affaires statutaires: le deuxième mercredi de mai, avec notamment l'examen, l'approbation et la décharge des comptes annuels, et en novembre; avec notamment les points permanents relatifs à la révision et budget.

Nom	Prénom	Associations fondatrices
Benz	Lorenz	IGMR
Diener	Andreas	Swissavant
Dostmann	Volker	Swissavant
Fehlmann	Heinz	VSSM
Furrer	Daniel	VSSM
Häfliger	Renato	Swisscofel
Hess	Jürg	SOV
Honegger	Rainer	Swiss Form
Iberg	Pius	Drechsler Schweiz
Meier-Honegger	Erwin	JardinSuisse
Michaelis	Bettina	SMPV
Napoli	Mary	MMTS
Räber	Sandra	VSSM
Rothenbühler	Jürg	VSSM
ScerPELLA	Renato	VSSM
Sennhauser	Marcel	JardinSuisse
Stamm	Sonja	JardinSuisse
Zimmermann	Oskar	Swissavant

Secrétariat de la CC Forte:

La CC Forte, dont le siège social est situé à 8952 Schlieren, Ifangstrasse 8, emploie actuellement environ 55 personnes. Sous la direction et la présidence de son directeur de longue date, Urs Fischer, en fonction depuis 28 ans, une direction composée de six personnes assure la gestion des différents domaines spécialisés et services liés aux assurances sociales, y compris les tâches déléguées.

Nom	Prénom	Fonction
Fischer	Urs	Directeur de la caisse
Azevedo	Sofia	Directrice adjointe de la caisse et responsable Prestations & Services
Luperto	Vania	Responsable Membres & Fonds en faveur de formation professionnelle
Rauber	Marco	Responsable informatique
Simmen	Astrid	Responsable Développement de l'organisation et de l'entreprise
Stucki	Cornelia	Responsable Caisse de pension



Dr. Urs Fischer, directeur de la CC Forte

Urs Fischer, qui assume avec engagement la direction de la CC Forte depuis déjà 28 ans, se réjouit une fois de plus, et à juste titre, de la présence de l'ensemble des membres du conseil d'administration ainsi que de l'adoption unanime des comptes annuels et des taux de frais administratifs pour 2027: «Les solides comptes annuels pour 2025 ont permis aux membres du conseil de maintenir les cotisations aux frais administratifs inchangées pour la cinquième année consécutive.»

Deuxième mandat 2026-2029

Au début du deuxième mandat 2026–2029, le conseil d'administration de la CC Forte a dû être reconstitué. À la suite du départ de Thomas Iten, Heinrich Hochuli, (également VSSM) a été nommé et élu au comité composé de six membres.

En raison de plusieurs changements de personnes, le conseil de la CC Forte a accueilli quatre nouveaux membres pour ce deuxième mandat de quatre ans (voir à ce sujet l'encadré «CC Forte: Comité – Conseil d'administration – Direction»).

La prochaine et donc la onzième réunion du conseil d'administration aura lieu le 11 novembre 2026, à 8304 Wallisellen.



Heinrich Hochuli, membre du comité de la CC Forte (élu lors de la séance du conseil du 13 mai 2026 pour le mandat 2026–2029)

CC Forte: *les cotisations aux frais administratifs pour 2027 restent inchangées pour la cinquième année consécutive!*

Masse salariale (CHF)	Cotisations aux frais administratifs (CHF)
50 000	50
100 000	100
200 000	200
300 000	270
500 000	450
750 000	625
1 000 000	800
1 250 000	940
1 500 000	1 080
1 750 000	1 220

Masse salariale (CHF)	Cotisations aux frais administratifs (CHF)
2 000 000	1 360
2 500 000	1 570
3 000 000	1 780
4 000 000	2 200
5 000 000	2 620
10 000 000	4 000
15 000 000	5 050
20 000 000	6 100
50 000 000	11 650
100 000 000	20 900